

Lieu, le xxxxxx

Coordonnées du porteur de projet

Objet : Lettre d'intention pour le soutien d'un projet au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Offres d'hébergements et de services sur les chemins d'itinérance du massif des Vosges »

PJ : Fiche descriptive du projet

Monsieur le Commissaire,

Je vous informe de mon souhait de déposer une demande de subvention au titre de la Convention Interrégionale du massif des Vosges 2015-2020.

L'opération prévue portera sur .....

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la fiche descriptive, dûment complétée, de l'opération à venir, et vous remercie de me renseigner sur son éligibilité potentielle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma considération distinguée.

Nom et signature du porteur de projet

A retourner au :

**Commissariat à l'aménagement  
du massif des Vosges**

courriel : [massif.vosges@cget.gouv.fr](mailto:massif.vosges@cget.gouv.fr)

## FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET EN VUE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA CONVENTION INTERREGIONALE DU MASSIF DES VOSGES (CIMV)

*Cette fiche descriptive sera étudiée par le Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges (subvention FNADT) et par le Conseil Régional (si sollicitation d'une subvention régionale ou/et FEDER), qui pourront vous accompagner dans le montage de votre projet.*

*Si votre projet est susceptible de répondre aux priorités de l'appel à manifestation d'intérêt, vous serez amené à compléter un dossier de demande de subvention.*

*A noter que l'éligibilité définitive de votre projet à une subvention au titre de la CIMV n'interviendra qu'après examen et validation de votre dossier par le CIPP (Comité Interrégional de Pilotage et de Programmation).*

### **PORTEUR DU PROJET**

Nom et coordonnées :

Forme juridique (*collectivité territoriale, établissement public, Groupement d'Intérêt Public, Association loi 1901, autre*), à préciser :

### **DESCRIPTION DU PROJET**

- Intitulé du projet :
- Descriptif (*résumé en quelques lignes*) :
- Localisation du projet et durée pour atteindre le GR@5-53 à pied :
- Amélioration des services, des prestations proposées à la clientèle (accès à des équipements de bien-être, développement de nouveaux produits touristiques, ....) :
- Partenariats existants ou à venir avec différents acteurs (tourisme, socio-professionnels,..) :

### **CALENDRIER DE REALISATION**

Date prévisionnelle de commencement et d'achèvement de l'opération :

La réalisation du projet sera-t-il décliné en tranches fonctionnelles ? Si oui, préciser les montants par année :

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET**

Coût du projet (*préciser si HT ou TTC*) :

Montant de la subvention sollicitée : - au commissariat du massif des Vosges (FNADT) :

- au Conseil régional :

- au titre du FEDER :

Prise de contact avec d'autres financeurs (*si oui, préciser quels partenaires et pour quelles subventions prévisionnelles*) :

*Rq : Des documents de présentation complémentaires du projet peuvent être transmis, si disponible.*



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

### OFFRES D'HEBERGEMENTS ET DE SERVICES SUR LES CHEMINS D'ITINERANCE DU MASSIF DES VOSGES

#### POURQUOI UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET SUR L'ITINERANCE ?

La **filière itinérance** est l'une des cinq « filières phares » de la stratégie touristique de la destination Massif des Vosges. Différentes actions ont été mises en œuvre depuis 2014 par le collectif « Massif des Vosges » afin de développer le tourisme de séjour en proposant des séjours de randonnées, en promouvant l'image d'une destination randonnées 4 saisons et en mettant en réseau les acteurs de l'itinérance.

L'appel à manifestation d'intérêt « **Offres d'hébergement et de services sur les chemins d'itinérance du Massif des Vosges** » s'inscrit notamment dans l'opportunité offerte par la labellisation européenne « LQT » (« Leading Quality Trails - best of Europe ») à venir du GR®5-53. Cette distinction, garantissant une expérience de randonnée de qualité, va contribuer à améliorer la visibilité et l'attractivité de cet itinéraire, notamment à l'international, tout en incitant les prestataires touristiques à développer les services adaptés. Cet AMI, qui se concentre sur le GR®5-53, se veut être une impulsion pour l'itinérance dans le Massif des Vosges. Il pourra être complété, dans un second temps, par le lancement d'AMI portant sur d'autres itinéraires du massif des Vosges.

#### POUR QUELS OBJECTIFS ?

Cet AMI a pour objectif de renforcer l'itinérance sur le GR®5-53, itinéraire de 430 kilomètres entre Wissembourg et Belfort (cf. annexe), par le développement :

- d'une offre d'**hébergement de qualité** le long du GR®5-53 (construction, rénovation, extension d'hébergement de qualité) ;
- d'une offre de **services associés** à ces hébergements (salle hors sac, portage de bagages, formation à l'accueil des hébergeurs, ...) ;
- d'une démarche de **mise en réseau** des hébergements et des services sur le GR®5-53 ;
- d'une **valorisation** (commercialisation, promotion) des offres d'hébergements et de services situées sur le GR®5-53, en lien avec les actions issues de cet AMI.

#### QUI PEUT REpondre A CET AMI ?

Cet AMI s'adresse aux propriétaires privés et publics d'hébergements situés sur et à proximité du GR®5-53 pour les actions individuelles (hébergement et offre de services). Concernant la mise en réseau des hébergements et des services et leur valorisation, cet AMI s'adresse aux acteurs publics et privés du tourisme (organismes de séjours itinérants, offices de tourisme, acteurs socio-professionnels, ...).

#### QUELS PROJETS SONT ELIGIBLES ?

Sont éligibles :

- les études préalables aux investissements éligibles à cet AMI ;
- les études et les opérations relatives à la structuration des offres de services ;



**Électricité  
Prudence**  
Gardons nos distances

## Pour profiter à loisir de vos moments de détente, soyez vigilants.



### Jamais tête en l'air !

**Vous pratiquez le parapente, l'ULM, le deltaplane, l'aviation de tourisme ou encore le cerf-volant ou une activité nautique à voile ? Vous êtes concernés par ces mesures de sécurité !**

- Vérifiez les vents : les risques se déplacent en fonction des vents et peuvent donc varier à tout moment.
- Observez votre environnement et le contexte de vol (y compris les zones de vent).
- Informez-vous auprès de votre club qui dispose de toutes les informations nécessaires.

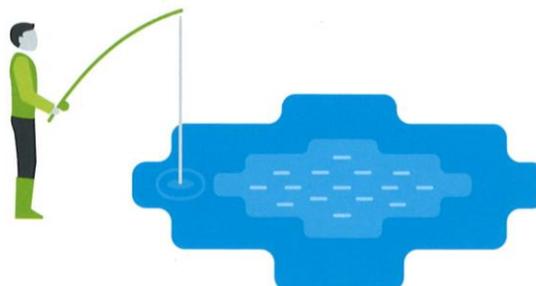
### Les principales situations à risque en un clin d'œil

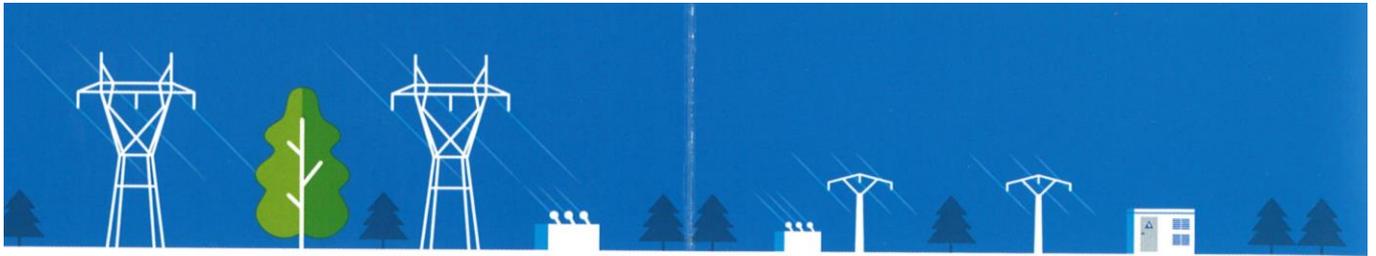
- Pratique de sports aériens ou de loisirs en extérieur
- Pratique de la pêche
- Utilisation d'un engin de grande hauteur (nacelle, grue)
- Élagage et abattage d'arbres
- Travaux sur façade ou sur toiture (échafaudage)
- Creusement d'une tranchée
- Manutention d'objets de grande longueur
- Bricolage

### Pêchez ces conseils sans modération !

**Vous pratiquez la pêche ? Votre canne à pêche est en fibre de carbone ou vous utilisez une ligne de grande longueur ? Ces conseils vous concernent :**

- évitez de pêcher près des lignes électriques,
- tenez votre canne en position horizontale lorsque vous passez sous une ligne électrique,
- soyez vigilants aux panneaux d'informations indiquant les zones à risque,
- renseignez-vous auprès de votre fédération de pêche.



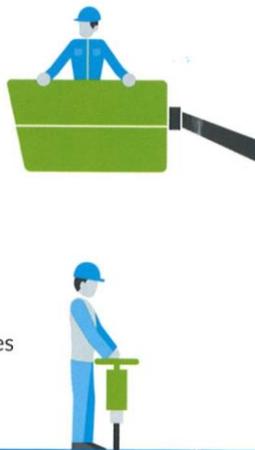


## Professionnels : assurer sa sécurité, ça se travaille !

Manutention d'objets de grande longueur (échelles, antennes, échafaudages, tuyaux d'arrosage...), élagage ou conduite d'engins de grande hauteur ou de hauteur variable (engins de levage, déchargement, stockage de produits), aménagement de drains ou creusement de tranchées, ravalement de façades, réfection de toit, installation de panneaux publicitaires... **toutes ces activités nécessitent des mesures de précaution bien précises, à découvrir maintenant !**

### Professionnels du BTP et utilisateurs d'engins : se protéger, une belle entreprise !

- Avant tout projet de travaux, consultez le guichet unique sur : [reseaux-et-canalizations.ineris.fr](http://reseaux-et-canalizations.ineris.fr) afin de connaître les exploitants de réseau concernés par l'emprise de vos travaux.
- Étudiez avec l'aide de vos gestionnaires de réseaux (Enedis, RTE) les principales mesures de prévention à prendre.



### Agriculteurs : cultivez aussi votre vigilance !

- Ne rehaussez pas votre terrain et ne stockez rien sous une ligne électrique.
- Si vous devez élaguer ou apporter une modification à proximité d'un ouvrage électrique, contactez votre interlocuteur Enedis ou RTE habituel.
- N'installez pas et ne déplacez pas sans précaution votre matériel d'arrosage près des ouvrages électriques.
- Ne manœuvrez pas seuls sous les lignes avec des engins de grande hauteur.

### Ayez le réflexe DT-DICT !

Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une déclaration de projet de travaux - déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début des travaux.





**THE ART OF NOT LOOKING BACK**  
(Nouvelle version)

*Pite / Pérez / Shechter*

Metteur en scène : Sven-Eric Bechtolf  
Chorégraphie : Holobit Shechter  
Musique : John Zorn, Johann Sebastian Bach, Nino Savinny

**LE DIMANCHE 24 JUIN 2018 À 9H30**  
**LE MARDI 26 JUIN 2018 À 20H00**

Ballet - 1h45 dont 1 entracte de 20 min  
Enregistré au Palais Garnier

Trois chorégraphes contemporains sont réunis pour ce programme et entraînent les danseurs de l'Opéra dans une nouvelle forme de modernité où les corps vibrent avec intensité. La Canadienne Crystal Pite revient avec The Seasons' Canon, création éblouissante qui avait enthousiasmé le public du Palais Garnier la saison dernière. L'Espagnol Iván Pérez investit pour la première fois la scène de l'Opéra avec une création pour dix hommes. Pour clore cette soirée, l'Israélien Hofesh Shechter, régulièrement salué pour ses danses telluriques aux états de transe, offre une nouvelle version de sa pièce The Art of Not Looking Back.



**MODEST PETROVICH MOUSSORGSKI**  
(1839-1881)

*Boris Godounov*

Mise en scène : Ivo Van Hove  
Direction musicale : Vladimir Jurowski  
Avec : Ilgar Abdrazakov, Evdokia Malevskaya et Ruzan Mantashyan  
Orchestre et chœur de l'Opéra National de Paris

**LE MARDI 10 JUILLET 2018 À 20H00**

Opéra en 3 actes - 2h30 dont 1 entracte de 20 min  
Enregistré à l'Opéra Bastille

Lorsqu'en 1824, Pouchkine entreprit avec Boris Godounov l'élaboration de son premier drame historique, il ne savait que trop à quel colosse il s'attaquait. C'est armé d'une lecture de Shakespeare qu'il se mesura au règne fulgurant du Tsar de toutes les Russies (1598-1605). De fait, il y a du Macbeth dans cette fable politique, où Boris voit ressurgir, sous la forme d'un imposteur, le spectre de l'enfant qu'il avait fait assassiner pour conquérir le trône. S'emparant de ce poème épique, Moussorgski compose une réflexion sur la solitude du pouvoir, un drame populaire dont le véritable protagoniste est le peuple russe, avec son lot de souffrances éternelles. Déjà, Pouchkine s'interrogeait : « Qu'est-ce qu'une âme ? Une mélodie, peut-être... » Ivo Van Hove, habitué des grandes fresques politiques, signe sa première mise en scène pour l'Opéra de Paris.

**LES SCÈNES DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS : DE L'OPÉRA BASTILLE ET DU PALAIS GARNIER**

**S'INVITENT À MUNSTER**



**EXCEPTIONNEL À MUNSTER**  
DIFFUSION EN DIFFÉRÉ AU CINÉMA  
**DE L'ESPACE CULTUREL SAINT-GRÉGOIRE**  
DE 8 OPÉRAS ET 2 BALLETS

**NOUVEAU ! DEUX OPÉRAS PRÉCÉDÉS D'UN ACCOMPAGNEMENT MUSICAL VIVANT**

**NOUVELLE SAISON «CINÉMA-OPÉRA» 2017/2018**



EN PARTENARIAT AVEC **OPÉRA DE PARIS**

**ENTRACTE DE 20 MINUTES**  
AVEC LE CRÉMANT ET LES PETITES GOURMANDISES  
TOUJOURS OFFERTS EN SOIRÉE PENDANT L'ENTRACTE

**ET NOUVEAU POUR LA SAISON 2017/2018**  
DEUX OPÉRAS PRÉCÉDÉS D'UN ACCOMPAGNEMENT MUSICAL VIVANT  
(Piano ou accordéon, chant et/ou chœur)

Pour : «Don Giovanni» mardi 27 novembre, récital d'airs d'opéra  
avec la participation d'une chanteuse lyrique de l'Opéra du Rhin : Laurence HUNCKLER

Pour : «Boris Godounov» mardi 10 juillet, les grands chœurs d'opéra  
avec la participation de l'Ensemble «Atelier cœur» de Colmar sous la direction de L. HUNCKLER

*De Gounod à Offenbach en passant par Mozart et Moussorgski !*  
*Et des chorégraphes comme Maurice Ravel, Manuel Legris, Crystal Pite et Iván Pérez*

UNE SAISON LYRIQUE ET CLASSIQUE PRESTIGIEUSE  
ET DIVERSIFIÉE DANS VOTRE CINÉMA !



Tarifs :

- Tarif plein : 14 €
- Tarif réduit : 11 €

(Pour groupe à partir de 4 personnes et carte de membre Vidéoval)

- Carnet de 5 spectacles au choix : 55 €  
(saison 2017/2018 : 10 diffusions)

Et le dimanche en matinée à 9h30 pour les ballets :

«Le Corsaire» et «Pite / Pérez / Shechter»  
avec retransmission sans entracte :  
au tarif réduit de 11 € pour tous et 5 € pour les enfants et les étudiants.







**GIACOMO PUCCINI**  
(1858-1924)

*La Bohème*

Mise en scène : Claus Guth  
Chef des Chœurs : José Luis Basso  
Avec : Sonya Yoncheva, Aida Garifullina et Abla Ayan  
Orchestre et chœur de l'Opéra National de Paris

**LE MARDI 20 FÉVRIER 2018 À 20H00**

Opéra en 4 actes - 2h25 dont 1 entracte 20 min  
Enregistré à l'Opéra Bastille

Est-ce parce que Murger avait lui-même connu cette existence au cours de sa jeunesse ? Nul autre que lui ne sut décrire avec plus de justesse, dans ses Scènes de la vie de bohème, ces artistes fauchés, crève-la-faim, prêts à brûler un manuscrit contre un peu de feu mais qui rêvaient une autre vie à l'âge de la bourgeoisie matérialiste triomphante. En s'emparant de ces scènes, Puccini nous livre, à travers la relation du poète Rodolfo et de la fragile Mimì, une histoire d'amour bouleversante et quelques-unes de ses plus belles pages d'opéra. La mise en scène de cette nouvelle production est confiée à Claus Guth qui situe le drame dans un futur sans espoir où l'amour et l'art deviennent la dernière transcendance.



**HECTOR BERLIOZ**  
(1803-1869)

*Benvenuto Cellini*

Mise en scène : Terry Gilliam  
Direction musicale : Sir Mark Elder  
Avec : John Osborn, Maurizio Muraro et Laurent Naouri  
Orchestre Philharmonique de Rotterdam

**LE MARDI 24 AVRIL 2018 À 20H00**

Opéra en 2 actes - 3h20 dont 1 entracte de 20 min  
Enregistré au DNO d'Amsterdam

Orfèvre et sculpteur florentin, Benvenuto Cellini a vite joué d'une renommée dépassant les frontières de l'Italie. Son tempérament flamboyant, la conscience exacerbée qu'il a de son talent, la liberté d'esprit dont il fait preuve au plus près des puissants sont autant de traits qui inspirent Berlioz, lecteur de ses Mémoires. Jamais loin des intrigues, des cabales et des rixes, Cellini doit fondre une grande sculpture de Persée commandée par le souverain pontife. Il est aimé de Teresa, mais celle-ci est promise à Fieramosca, un artiste académique qui n'a pas eu la faveur de recevoir la commande papale. L'univers exubérant déployé par Terry Gilliam entraîne les protagonistes dans un monde tout à la fois délirant, jubilatoire, claustrophobe et mégalomane : l'embrassement d'une folie communicative.



**CHARLES GOUNOD**  
(1818-1893)

*Roméo et Juliette*

Mise en scène : Stephen Lawless  
Direction musicale : Josep Pons  
Avec : Aida Garifullina, Tara Erraught et Saimir Pirgu  
Orchestre symphonique et chœur du grand théâtre de Liceu de Barcelone

**LE MARDI 22 MAI 2018 À 20H00**

Opéra en 5 actes - 3h00 dont 1 entracte de 20 min  
Enregistré au Liceu de Barcelone

L'histoire d'amour la plus célèbre de la littérature a été adaptée dans une version fidèle à la tragédie originale de Shakespeare grâce au talent de Charles Gounod, un des plus grands représentants du drame lyrique français. Roméo et Juliette est de retour sur les planches du Grand Théâtre del Liceu après 32 ans d'absence. Cette coproduction avec l'Opéra de Santa Fe, dirigée par Josep Pons, met en vedette Saimir Pirgu et Aida Garifullina dans les rôles-titres. La mise en scène de Stephen Lawless inscrit l'action dans le contexte de la Guerre Civile aux Etats-Unis (1861-1865). Les amoureux évoluent dans un mausolée, telle une préfiguration qui conditionnera fatalement leur destin dès les prémices de leur histoire d'amour.



Visionnez notre clip  
« Clair de lune » :

<https://www.youtube.com/watch?v=IwTBHRmguuM>

**Nouvel opus,  
12 portées,  
365 notes...**

Je vous souhaite de l'inspiration, des appoggiatures, quelques fausses notes et une cadence parfaite, des nuances et une harmonie au quotidien.

Que le « clair de lune » puisse vous guider vers de nouvelles rencontres musicales comme le spectacle du même nom a su ouvrir de nouveaux horizons à l'école.

Cette représentation mise en scène de manière inédite et moderne est une fière réussite pour les élèves et leurs professeurs. Cet événement a été l'opportunité de nous ouvrir vers de nouvelles perspectives par la création d'un clip vidéo.

Si le spectacle occupe une place essentielle dans le clip, il représente beaucoup plus largement l'EMVK et constitue un véritable outil de communication de notre temps.

Les transformations avaient déjà opérées lors de l'ouverture de la classe de musique assistée par ordinateur et se poursuivent à présent avec une communication numérique plus présente.

Rien qui existe ne peut rester inchangé.

Le temps est venu pour moi de me retirer de la présidence de l'association.

L'important étant de trouver la bonne personne, les candidatures seront à formuler lors de la prochaine Assemblée Générale.

Bonne année 2018 !

Alain ANCEL – Président

# MA NOTE !

## n°44

Lettre d'informations du mois de janvier 2018

### Mini-stage d'hiver

**Musiques, chants et danses trad'**  
avec Valentine Graff et Grégoire Simon

Ce mini stage d'hiver sonne comme un rappel de notre traditionnel stage d'été.

Valentine et Grégoire proposent cette fois de mettre en relation les musiques, chants

et danses « trad' » avec un conte yiddish.

Le fil conducteur du stage sera l'apprentissage de la musique à l'oreille, la recherche artistique en groupes et la découverte d'un répertoire influencé par les cultures d'Europe de l'Est.

Dates et horaires : du lundi 26 février au mercredi 28 février de 9h30 à 17h avec repas tiré du sac.

Représentation publique du conte musical : mercredi 28 février à 17h

Lieu : Médiathèque de Kaisersberg

Le stage est ouvert à tout instrumentiste à partir de 2 années de pratique (5 années pour les pianistes).

Inscription : S'adresser au secrétariat de l'EMVK.



### Les absences...

Nous approchons une nouvelle fois de la période des absences inévitables pour maladie.

Merci à tous les parents qui pensent à avertir le professeur et/ou le secrétariat !

Et à ceux qui n'y ont pas pensé, merci de prendre l'habitude de nous prévenir de toute absence. Toute absence non excusée constitue une source d'inquiétude, car nous sommes responsables des élèves pendant l'heure du cours.

### Evaluations départementales

C'est le moment de faire les inscriptions aux évaluations départementales de la fin de cycle 1 en Formation Musicale.

Les dates des évaluations sont consultables dans le livret d'élève.

## Piscine intercommunale de la vallée de Kayzersberg

### DECouvrez LA BOUTIQUE EN LIGNE DE LA PISCINE



L'Espace nautique Arc en ciel à Kayzersberg propose un nouveau service de boutique en ligne pour :

- acheter ou renouveler un abonnement
- réserver ou annuler une séance d'aquabike

- acheter des entrées individuelles adulte  
le tout, tranquillement, 24h/24, depuis chez soi ou depuis son smartphone !

[www.espace-nautique-ccvk.fr](http://www.espace-nautique-ccvk.fr)

## Petite Enfance

### GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG



Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?  
Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?  
Evitez le casse-tête !

Le **guichet unique Petite Enfance de la vallée de Kayzersberg** est à votre disposition pour vous renseigner, vous guider et vous accompagner dans votre recherche de mode de garde individuel ou collectif.

L'accueil et le suivi des demandes faites auprès du guichet unique Petite Enfance sont assurés par le service Petite Enfance et le Relais Assistants Maternelles de la vallée de Kayzersberg qui mettent en

commun leurs moyens respectifs pour :

- proposer un interlocuteur unique à chaque famille
- faire une réponse commune sur la base des disponibilités en crèche et chez les assistant(e)s maternel(le)s

Faire une demande de mode de garde en ligne : [www.enfance-jeunesse-ccvk.fr](http://www.enfance-jeunesse-ccvk.fr)

Contactez le guichet unique Petite Enfance :

#### **Guichet Unique Petite Enfance**

Communauté de Communes de la Vallée de Kayzersberg

31 rue du Geisbourg 68240 Kayzersberg Vignoble

Tél : 03 89 78 21 55 - Mail : [info@cc-kaysersberg.fr](mailto:info@cc-kaysersberg.fr)

*Accueil sur RDV du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h*



Bien vous chauffer tout en  
**réduisant le  
montant de  
vos factures.**



**Vous êtes propriétaire  
d'un logement mal isolé  
et vous souhaitez le rénover ?**

**Bénéficiez jusqu'à**

**50%**

de subventions sur vos travaux



**Le Programme d'Intérêt Général  
« Habitat Privé dans le Haut-Rhin » :**

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil Départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'ANAH mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur l'habitat.

**Deux acteurs mobilisés :**

L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera dans le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques.

**Pour quels projets de travaux ?**

Installer un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, mieux isoler votre logement, remplacer vos fenêtres,... Dans tous les cas, les travaux doivent permettre de réduire d'au moins 25% la consommation énergétique du logement des propriétaires occupants et de 35% pour les propriétaires bailleurs.

**ADIL 68**

**Point Rénovation Info Service**

**03 89 21 75 35**

**contact@adil68.fr**

Vous pouvez également faire votre demande sur [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)



— “ —  
 J'avais besoin  
 de travaux pour être  
 mieux chez moi...  
 ... mais pas beaucoup  
 de moyens

— ” —



— “ —  
**J'ai trouvé  
 ma solution  
 sur internet**  
 — ” —



**monprojet.anah.gov.fr**  
 Une aide en ligne qui change tout !



— Service en ligne réservé aux propriétaires occupants —



**monprojet.anah.gov.fr**  
 Une aide en ligne qui change tout !



Je sais tout de suite  
 si je suis **pré-éligible**  
 aux aides de l'Anah

\* Numéro fiscal (📄)

\* Référence avis (📄)



Je crée **mon compte** personnel pour déposer  
 et suivre mon dossier



Je suis mis en relation avec les  
**professionnels** qui suivent mon dossier  
 pour le conseil et l'accompagnement

**PAS SÛR DE MOI AVEC INTERNET ?**

Une personne de mon choix peut faire la démarche  
 avec moi ou à ma place, avec mon accord.



Commission Agence n.habitat.fr

Tout savoir sur les aides de l'Anah : [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

Conception: In medias res — Photographies: Depositphotos.com — Édition: novembre 2017



Directeur de la publication : Jean-François Bottinelli Maire  
 Responsable de la **rédaction** : Corinne Schlupp adjointe, secrétaire Cynthia pour la mise en forme, impression,  
 Mairie du Bonhomme – 61 rue du 3<sup>ème</sup> Spahis algériens – 68650 Le Bonhomme  
 Tél : 03.89.47.51.03 --- Fax : 03.89.47.53.25 --- mail : mairie-du-bonhomme@orange.fr